

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Les documents Organismes habilités à dispenser les formations Échafaudages de pied et Échafaudages roulants mis à jour sont disponibles sur le site de l'INRS : https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html
Positiv' Formation est titulaire d'une habilitation « Échafaudage de pied »

n°H34743/2019/Echafaudage de pied - R408-1/O/13 délivrée par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS

Objectifs

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement et/ou escaliers d'accès,
- Potence, poulie à cliquets et corde de levage



Public Visé

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (de hauteur inférieure à 24m) conformément à la notice technique du fabricant et ne nécessitant pas de note de calcul pour réaliser les travaux de leur propre activité et à utiliser cet échafaudage.



Pré Requis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges ...).
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du Code du travail.
- Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie: en salle, exposés, travail de groupe, cas concrets. Applications pratiques sur chantier école. Montage, vérification journalière utilisation et démontage de deux échafaudages. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

La partie théorique représente 30 à 50% du temps total de la formation. La partie pratique représente 50 à 70% du temps total de la formation et est réalisée sur la plateforme pédagogique.

Matériel utilisé: 2 échafaudages (préfabriqué à cadre et préfabriqué multidirectionnel) - 1 extractomètre

Parcours pédagogique

LES ENJEUX DE LA PREVENTION
LES ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS
LA PREVENTION DES RISQUES

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer-rendre compte

LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

LA PREPARATION DU MONTAGE

LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE EN SECURITE D'UNE STRUCTURE SIMPLE D'ECHAFAUDAGE DE PIED

LES REGLES D'UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE FIXE EN SECURITE LA VERIFICATION JOURNALIERE (EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION) DE L'ECHAFAUDAGE

Positiv' Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53350813735



Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié "Formateur Échafaudages de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS".



Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnements oraux, questionnaires à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP. À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (évaluation des connaissances et savoir-faire selon des grilles conformes au document de référence de l'AMRP/INRS), l'organisme de formation leur délivre un certificat et une attestation de compétences formation validant les acquis.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

Effectif

21.00 Heures

3 minimum - 8 maximum

Jours